

AS (16) RP 2 F Original: English

RAPPORT

POUR LA COMMISSION GÉNÉRALE DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES, DE LA SCIENCE, DE LA TECHNOLOGIE ET DE L'ENVIRONNEMENT

"25 ans de coopération parlementaire: instaurer la confiance par le dialogue"

RAPPORTEUR Mme Marietta Tidei Italie

TBILISSI, 1 - 5 JUILLET 2016

RAPPORT POUR LA COMMISSION GÉNÉRALE DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES, DE LA SCIENCE, DE LA TECHNOLOGIE ET DE L'ENVIRONNEMENT

Rapporteur: Mme Marietta Tidei (Italie)

Introduction

Les liens entre l'environnement, l'économie et la sécurité n'ont jamais été aussi fortement ressentis qu'ils le sont aujourd'hui. Ces dernières années, nous avons assisté aux effets de domino de la corruption, de l'énergie, du changement climatique, de la sécurité alimentaire et des migrations comme facteurs contributifs à la déstabilisation dans de nombreuses zones de l'espace de l'OSCE.

Par exemple, si nous étudions de près la crise actuelle en Syrie, qui a de lourdes conséquences sur l'Europe et de façon plus générale sur l'ensemble de l'espace de l'OSCE, nous décelons ses causes premières dans une série de facteurs socio-économiques, politiques et environnementaux interconnectés, notamment la pauvreté croissante, l'augmentation du chômage, l'absence de liberté politique, la corruption, un écart de plus en plus marqué entre zones urbaines et zones rurales, une mauvaise gestion des ressources et l'impact des pénuries d'eau sur la production agricole.

En notre qualité de parlementaires de l'OSCE, nous avons l'obligation, en rappelant l'approche globale de la sécurité sur laquelle les États participants de l'OSCE se sont accordés dans l'Acte final d'Helsinki de 1975, de dépasser les divergences formalistes et de nous attaquer aux causes sous-jacentes des innombrables problèmes de sécurité que nous avons en commun et qui, de façon plus évidente aujourd'hui que jamais, ont une composante profondément enracinée dans la dimension économique et environnementale. Comme l'Assemblée parlementaire l'a brièvement noté dans sa toute première Déclaration adoptée à la session annuelle de Budapest en 1992, "la sécurité a un aspect environnemental".

Le changement climatique

L'année 2016 marque une étape importante pour l'Assemblée parlementaire de l'OSCE, puisqu'il y aura 25 ans que les délégations parlementaires se sont réunies en Espagne pour adopter la Résolution finale de la Conférence de Madrid, portant création de l'Assemblée. Mais elle marque aussi un autre 25ième anniversaire important pour la communauté internationale. C'est en effet en 1991 que le Comité de négociation intergouvernemental (CNI) a tenu sa première réunion pour traiter de ce qui était déjà considéré à l'époque comme un grave problème pour l'humanité, la menace du changement climatique. L'année suivante, le CNI a adopté la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), et celle-ci a été ouverte à la signature au Sommet de la terre à Rio, en 1992.

Plus de vingt ans après, la Conférence de Paris de 2015 sur les changements climatiques (COP 21) a débouché en décembre dernier sur l'adoption, par consensus, de l'Accord de Paris par les 195 pays représentés à l'Assemblée plénière. Cet accord historique, de nature universelle et qui doit être considéré comme contraignant sur tous les plans, entrera en vigueur en 2020. Il établit un nouveau plan d'action mondial pour engager le monde sur la bonne voie en vue de parer aux pires effets du changement climatique provoqué par l'activité humaine.

L'Accord fixe trois grands objectifs:

- 1) appliquer des mesures pour contenir l'élévation de la température moyenne de la planète "nettement en dessous" de 2°C par rapport aux niveaux préindustriels, et simultanément poursuivre l'action menée pour limiter l'élévation des températures à 1.5°C;
- 2) renforcer les capacités d'adaptation mondiale aux effets du changement climatique;
- 3) garantir le financement nécessaire au soutien des mesures d'atténuation du changement climatique.

Aussi important que soit l'Accord de Paris, il faut garder à l'esprit le fait qu'il contient seulement des dispositions qui permettraient d'atténuer les effets du changement climatique, non de les arrêter. Il convient alors de réfléchir sur les effets que le changement climatique a déjà dans le monde entier – effets qui selon toute probabilité ne feront que s'aggraver même si les cibles de l'Accord de Paris sont atteintes. Comme cela a été souligné dans un rapport des Nations Unies à la veille de la COP 21, les catastrophes climatiques deviennent de plus en plus fréquentes et "les prévisions de conditions météorologiques extrêmes à l'avenir vont presque à coup sûr se traduire par le fait que nous allons assister ces prochaines décennies à une tendance régulière à la multiplication des catastrophes climatiques ".

Le Secrétariat de l'OSCE porte de plus en plus d'attention à cette question, en particulier en ce qui concerne le lien entre le changement climatique et la sécurité ainsi que les effets éventuels entre la dégradation de l'environnement et les pressions migratoires. Avec son approche globale de la sécurité, l'OSCE pourrait faciliter l'évaluation des problèmes environnementaux potentiels et des menaces pour la sécurité et la stabilité susceptibles d'être amplifiées par le changement climatique. Mais pour ce faire et pour développer davantage encore sa capacité d'alerte précoce, l'Organisation doit avoir un mandat clair, approuvé par tous les États participants, qui nous permettrait de nous atteler au problème des implications sécuritaires potentielles du changement climatique en nous cordonnant avec d'autres organisations internationales et en encourageant et favorisant le dialogue politique visant à contribuer à la réalisation des objectifs de réduction des émissions de carbone tels que fixés dans l'Accord de Paris.

Les migrations

Les migrations sont une question délicate qui devrait être traitée à plusieurs niveaux. Tout d'abord, nous devrions reconnaître que le discours politique sur les migrations est biaisé de façon inquiétante par des approches démagogiques visant à utiliser comme un levier les instincts de crainte et de méfiance les plus négatifs. L'hystérie fait obstacle à une discussion franche et ouverte sur les migrations, basée sur la preuve économique irréfutable que dans un monde globalisé dans lequel tout bouge - les biens, les actifs financiers, les chaînes de production - le fait de faciliter la libre circulation des compétences et des talents permet de débloquer le potentiel économique de la mobilité de la main-d'œuvre. Compte tenu des mutations démographiques actuelles, avec une population mondiale des 60 ans et plus qui devrait devenir plus nombreuse que celle des jeunes pour la première fois dans l'histoire en 2050, une plus grande mobilité de la main-d'œuvre fait partie de la solution à appliquer pour répondre à la pénurie de talents et encourager l'innovation. Un premier niveau d'action consiste par conséquent à mobiliser les gouvernements pour promouvoir et développer des politiques de migration professionnelle applicables concrètement, accessibles et efficaces.

Il faut sensibiliser le public au fait que les migrations font partie intégrante de notre environnement économique mondial et qu'elles contribuent de façon importante à la croissance économique et au développement social. Il faut se réunir et débattre des problèmes communs concernant la gestion des migrations pour trouver des solutions mutuellement bénéfiques, équitables et durables. Comme l'a dit le sociologue polonais Zygmunt Bauman, "l'énormité des problèmes générés par la mondialisation doit aller de pair avec les instruments disponibles et des actions collectives efficaces".

Or il faut pour cela une volonté politique et un dialogue ouvert. D'où la nécessité, notamment, d'intensifier les efforts déployés pour: améliorer la cohérence politique entre la gestion des migrations, les politiques industrielles et du travail, le développement économique et les politiques environnementales; encourager l'immigration légale de personnes hautement qualifiées comme de personnes à faible niveau de compétences, au moyen de programmes à long et court termes, tout en luttant contre l'immigration illégale; comprendre la demande et l'offre sur les marchés du travail; créer les conditions d'une amélioration du développement et de la coopération économiques; faciliter l'intégration des migrants dans les sociétés d'accueil et leur réintégration lors de leur retour dans leur pays d'origine.

Si les interventions humanitaires sont importantes dans une perspective à court terme, nous n'en devons pas moins les compléter par une stratégie à long terme pour la gestion des migrations. La Réunion plénière de haut niveau des Nations Unies sur la gestion des déplacements massifs de réfugiés et de migrants, qui doit se tenir le 19 septembre 2016, représentera le point culminant du débat en cours sur les migrations au niveau international. Nous voulons participer à ce débat.

La prévention de la corruption

La corruption a des conséquences extrêmement négatives sur l'ensemble de la société. L'accroissement des disparités économiques, l'absence de la règle de droit, la médiocrité de la gouvernance et la corruption figurent parmi les facteurs qui contribuent aux menaces mondiales telles que le terrorisme, l'extrémisme violent, le crime organisé transnational et les activités économiques illégales. La corruption sape la confiance dans le système politique. L'insatisfaction des populations face à des institutions fortement corrompues débouche parfois sur des réactions violentes qui risquent de porter atteinte à la stabilité politique, en ayant des effets négatifs sur le développement économique et la sécurité. Le soutien à la bonne gouvernance et à la transparence est un facteur essentiel pour la prévention de la corruption.

Des mesures anticorruption efficaces nécessitent des actions combinées et de solides alliances entre les gouvernements, la société civile, la communauté des affaires et le monde académique pour susciter et renforcer la confiance des citoyens et le consensus social sur la non-tolérance de la corruption. Mais ce qui compte avant tout, et ce dont on a vraiment besoin, c'est de remodeler l'intégralité de la structure des comportements sociaux afin que la corruption devienne non seulement illégale mais aussi éthiquement inacceptable.

Nous, les parlementaires, nous jouons à cet égard un rôle essentiel. Nous pouvons et devons soutenir l'action de nos gouvernements et des acteurs de la société civile et ériger une barrière contre la corruption par nos comportements et nos actes publics et privés. Bien entendu, l'amélioration de l'efficience de l'administration publique, en particulier si elle est combinée

avec une plus grande transparence dans les affaires publiques et des normes d'intégrité d'un niveau plus élevé appliquées au comportement des fonctionnaires, est essentielle pour atténuer les risques liés à la corruption. De nombreux États participants de l'OSCE ont mis sur pied des systèmes de divulgation des revenus et des avoirs pour les agents publics. Mais nous devons faire davantage pour promouvoir des mesures permettant de gérer efficacement les conflits d'intérêt en renforçant ces systèmes de déclaration.

La sécurité alimentaire et de l'approvisionnement en eau

L'année 2015 a été importante pour la question de la sécurité alimentaire. L'Expo de Milan sur le thème "Nourrir la planète" a eu beaucoup de succès auprès du public, en dépassant le seuil des 20 millions de visiteurs. Elle a débouché sur la promulgation de la "Charte de Milan", qui a reçu un appui général.

Cet instrument traite de trois types de situations paradoxales:

- 1) la lutte contre le gaspillage alimentaire (environ le tiers des aliments produits dans le monde est jeté);
- 2) la réduction de la part des récoltes utilisée pour nourrir le bétail. Cela touche à la fois les terres destinées aux cultures fourragères et, surtout, l'utilisation de l'eau. Jusqu'à un milliard des sept milliards d'habitants de la planète n'ont toujours pas accès à l'eau potable, ce qui entraîne la mort de 4000 enfants par jour;
- 3) le troisième paradoxe en matière de développement est la coexistence simultanée de la famine et de la compulsion alimentaire. Chaque année, 36 millions de personnes meurent de faim, et 3,4 millions d'obésité (deux fois plus qu'en 1980), sans parler des maladies telles que les diabètes, les maladies cardiaques et les tumeurs liés à la suralimentation, et les régimes alimentaires déséquilibrés.

Avec la sécurité alimentaire, celle de l'approvisionnement en eau est un problème croissant pour l'espace de l'OSCE, certaines régions, en particulier, étant gravement exposées à des crises dans ce domaine. L'Asie centrale, malheureusement, a été touchée par deux catastrophes environnementales massives ces dernières années: la pollution de la mer Caspienne et l'assèchement - désormais irréversible - de la mer d'Aral. Des zones jadis fertiles et non polluées sont à présent improductives et empoisonnées. S'agissant de la protection des ressources en eau, nous avons besoin de types de réglementation internationale efficaces auxquels devraient avant tout souscrire les pays qui disposent de vastes ressources stratégiques en eau et des plus grands bassins hydrographiques. Cette réglementation devrait également prévoir une répartition et une utilisation plus équitables de ressources financières suffisantes pour appliquer des politiques efficaces de régénération et de dépollution des bassins.

L'énergie

La nécessité de remplacer les hydrocarbures comme source d'énergie première dans le monde doit être inscrite au programme stratégique environnemental de la planète en tant que processus devant être géré et gouverné, et non laissé au hasard. Cette approche devrait englober trois domaines d'action - technologique, économique et environnemental. L'OSCE pourrait jouer un rôle dans la création des conditions du partage et de la coopération dans le secteur de l'énergie, pour gérer et encourager le progrès technologique. À cet égard, les droits de propriété intellectuelle ne devraient pas faire obstacle au partage de l'innovation

technologique, et ils devraient au contraire être mis à la disposition du monde entier, pour améliorer la santé, la sécurité et la qualité de la vie.

Il est par ailleurs important d'éviter que les chocs financiers ne perturbent le marché de l'énergie, qui sera difficile à soutenir entre le moyen et le long termes. Au cours des années à venir, nous allons être confrontés à une stagnation de la demande mondiale d'hydrocarbures qui, si elle est correctement gérée, n'entraînera pas forcément des déficits budgétaires dans les pays producteurs. Si elle est mal gérée, en revanche, il est probable qu'elle se traduise non seulement par une instabilité économique, mais aussi par une instabilité géopolitique dans différentes régions du monde.

Il est de surcroît nécessaire de favoriser de nouvelles sources d'énergie durables pour réduire les effets et les risques pour l'atmosphère. Cette année marquera le 30ième anniversaire de la tragédie de Tchernobyl, qui a été le pire accident nucléaire de notre histoire et qui a détruit pour de nombreuses années la vie et l'économie de larges zones des actuels Belarus et Ukraine. Il faut se souvenir de cette tragédie qui doit rester dans nos esprits comme un avertissement contre le risque réel d'une éventuelle catastrophe environnementale. Il ne saurait y avoir de bien-être énergétique sans une sérieuse gestion des risques et une protection de l'environnement.

La coopération économique

C'est dans ce contexte que les pays occidentaux doivent prendre en considération les difficiles relations avec la Fédération de Russie et veiller à maintenir un dialogue ouvert afin que des solutions puissent être trouvées, qui respectent réellement l'intégralité des droits des états, y compris l'Ukraine. Mais il faudrait également reconnaître que l'imposition de sanctions contre la Russie, quelle qu'en soit la justification politique, a des effets de ricochet sur l'économie de nombreux pays, et est sans aucun doute incompatible avec l'esprit d'Helsinki.

La crise financière de 2008 a clairement montré que les relations économiques ont des effets sur l'équilibre géopolitique mondial. C'est la raison pour laquelle les mesures d'austérité excessivement rigides doivent être reconsidérées, car elles n'ont pas permis de surmonter les problèmes économiques actuels. Il s'est avéré en effet que ces mesures ont déprimé l'activité économique, alors que ce dont nous avons besoin, c'est d'une reprise économique.

Conclusion

Dans l'Acte final d'Helsinki de 1975, les États participants ont reconnu que leurs "efforts pour développer la coopération dans les domaines du commerce, de l'industrie, de la science et de la technique, de l'environnement et dans d'autres secteurs de l'activité économique contribuent au renforcement de la paix et de la sécurité en Europe et dans le monde entier". Plus de quarante ans après, alors que devons faire face à des crises et des problèmes sur de multiples fronts, le caractère visionnaire de ces mots se rappelle à nous.

En ce 25ième anniversaire de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE, redoublons d'efforts pour nous assurer que l'approche globale de la sécurité de l'OSCE comprenne un ferme attachement à la dimension économique et environnementale qui, comme nous l'avons vu ces dernières années, fait partie intégrante du contexte plus large de la situation sécuritaire dans l'espace de l'OSCE et dans le monde.